

SAISON 2023/2024

Challenge Niveau A2

Jeu à XV





FEUILLES DE PRESENCE ET COMPTE RENDU DE PLATEAU

Règlements :

<https://api.liguesudpaca.ffr.fr/wp-content/uploads/2023/09/organisation-de-la-pratique-m14-m15f-2023-2024.pdf>

<https://api.liguesudpaca.ffr.fr/wp-content/uploads/2023/09/13-m14-23-24-jeu-a-xv.pdf>

Boite à outils des clubs et éducateurs :

<https://liguesudpaca.ffr.fr/s-engager/jouer-en-ecole-de-rugby/presentation-generale>

<https://formation.ffr.fr/index.php/categorie/ecole-de-rugby>

Documents Tournois :

Compte rendu de tournoi : <https://api.liguesudpaca.ffr.fr/wp-content/uploads/2023/09/rapport-representant-departemental-edr-25-09-23-1.pdf>

Feuille de participation : <https://api.liguesudpaca.ffr.fr/wp-content/uploads/2023/06/feuille-de-presence-tournois-edr-jeu-a-xv-2.pdf>

Feuille de régulation: <https://api.liguesudpaca.ffr.fr/wp-content/uploads/2023/06/feuille-de-regulation-tournoi-edr-jeu-a-xv-1.pdf>

Annuaire :

<https://liguesudpaca.ffr.fr/s-engager/jouer-en-ecole-de-rugby/annuaire-ecoles-de-rugby-ligue>

Ces documents seront envoyés par les responsables de plateaux directement et correctement remplis à mot.avignon@ffr.fr dès le lundi matin qui suit le plateau



CONDITIONS D'ENGAGEMENT

Une équipe peut être composée au maximum de 28 joueurs sur un plateau mais le nombre de joueurs maximum par feuille de match est limité à 23.

Avoir au moins un éducateur correspondant à l'une des conditions alternatives suivantes :

- Être titulaire d'un brevet fédéral « d'entraîneur Jeunes », soit d'un brevet fédéral « développement », soit d'un brevet fédéral « perfectionnement », soit d'un certificat de qualification professionnelle « moniteur de rugby à XV » soit d'un certificat de qualification professionnel technicien « sportif de rugby à XV »
- Être en cours de formation en vue de l'obtention de l'un de ces brevets ou certificats ci-dessus

Chaque éducateur doit obligatoirement avoir participé à la journée sécurité M14 et à l'Atelier de Sensibilisation aux Règles du jeu ASR (ex CPA).

Disposer d'au moins **12 joueurs(ses)** titulaires du passeport « joueur(ses) de devant ».

Disposer d'au moins **4 joueurs(ses)** titulaires du passeport « Arbitrage »

CONDITIONS DE PARTICIPATION LE JOUR DU TOURNOI

- **Présence d'au moins un éducateur** répondant à l'une des conditions alternatives listées dans la partie « éducateurs-accompagnant »
- **Présence d'au moins 9 joueurs (ses)** titulaires du passeport « joueurs(ses) titulaires du passeport « joueurs(ses) de devant »
- **Présence d'au moins 2 joueurs (ses)** titulaires du passeport « arbitrage » avec un éducateur accompagnant présent sur le terrain **OU** présence d'un arbitre en cours de formation (ACF) mineur, désigné par le DTA et d'un joueur(se) titulaire du passeport « arbitrage »
Présence en outre d'un référent arbitrage (désigné par la DTA) pour les accompagner sur le terrain.

CAS DE MANQUEMENT

Se référer au document « Organisation de la pratique M14 M15F saison 2023-2024

<https://api.liguesudpaca.ffr.fr/wp-content/uploads/2023/09/organisation-de-la-pratique-m14-m15f-2023-2024.pdf>

REGLEMENT SPORTIF

Les deux équipes qui représenteront la Ligue Sud à la journée de clôture nationale du Challenge Fédéral seront déterminées **à l'issue de la phase 2** (sous réserve de phase 3 avec Ligue AURA).

Les clubs non qualifiés pour la clôture nationale du Challenge Fédéral participeront à une journée de clôture de secteur sur une journée.

Ne pourront pas se qualifier à la clôture nationale du Challenge fédéral les équipes ayant participées à la phase 2 du SCF.

Les deux clubs qui participeront à la clôture nationale du Challenge Fédéral et qui représenteront la Ligue Sud seront qualifiés selon les critères :

- D'éthique (**comportement joueurs, éducateurs et parents**) *
- De résultats sportifs
- D'assiduité (présence aux plateaux)

***NB : Une équipe pourra se voir exclue du Challenge niveau A si manquement grave à l'éthique sportive.**

Chaque équipe pourra inscrire au maximum (pour le Challenge Fédéral de niveau A uniquement) 8 joueurs en double licence sur la feuille de match. Les doubles licences devront être validées avant le 31 janvier 2024.

ORGANISATION SPORTIVE DES PLATEAUX

Triangulaire :

Lorsque 3 équipes sont prévues sur le plateau, toutes les équipes se rencontrent.

Chaque équipe fait 2 matchs de 2 fois 15mn avec une pause de 5 mn entre les 2 mi-temps et 15 mn entre chaque match.

Quadrangulaire :

Quand 4 équipes sont prévues sur le plateau, toutes les équipes ne se rencontrent pas.

Chaque équipe fait 2 matchs de 2 fois 15mn avec 1 pause de 5 mn entre les 2 mi-temps et 15 mn entre chaque match.

Les oppositions se font selon le schéma suivant :

CLUB ORGANISATEUR	Equipe N°1	Equipe N°3
	Equipe N°2	Equipe N°4

Ordre des matchs :

Équipe N°1 contre équipe N°3 - arbitrage équipe N°4

Équipe N°2 contre équipe N°4 - arbitrage équipe N°3

Pause de 15 mn

Équipe N°2 contre équipe N°3 – arbitrage équipe N°1

Équipe N°1 contre équipe N°4 – arbitrage équipe N°2

Les équipes N°1 et N°2 ne se rencontrent pas/Les équipes N°3 et N°4 ne se rencontrent pas



CLUBS /RASSEMBLEMENTS PARTICIPANTS :

- **RUGBY CLUB DIGNOIS (5239V)**
- **DURANCE LUBERON VERDON XV (7052R)**
- **RAS GAP HAUTES ALPES RUGBY (4028D) /RUGBY CLUB EMBRUNAIS (7475L)**
- **RAS A S MONACO (4965X) / ECOLE RUGBY WEBB ELLIS (6830Z)**
- **RAS R OL GRASSE (4957N) / R C ANTIBES SOPHIA ANTIPOLIS (4960S)**
- **AUC RUGBY (5221A)**
- **GIGNAC RUGBY CLUB (7985S)**
- **REB XV : C O BERRE XV (5230K)/ SAINT CHAMAS XV (7636D)/ R C MIRAMAS (5254L) / VITROLLES RUGBY CLUB 7417A**
- **MARSEILLE GARLABAN : RUGBY CLUB AUBAGNAIS (5225E) /MARSEILLE RUGBY MEDITERRANEE (7496H)**
- **SMUC RUGBY (5246C)**
- **TERRE DE PROVENCE XV : R C CHATEAURENARD (5237T) / R O PLANAIS (5262V) / RC NOVES-EYRAGUES (6264J) / LE XV SAINT REMOIS (6955K)**
- **RAS PROVENCE VERTE : BRIGNOLES PROVENCE XV (4944Z) /RUGBY SAINT MAXIMINOIS XV (7271Y)**
- **RAS C A ST RAPHAEL FREJUS (4984T) / RUGBY CLUB PAYS FAYENCE (7056V)**
- **DRACENIE XV : RUGBY CLUB DRAGUIGNAN (4952H) /RUGBY CENTRE VAR (7360R)/RCR RUGBY CLUB DU ROCHER (7861N)**
- **RAS U S SEYNOISE (4979M) /SANARY OVALIE (7097P)**
- **BCI XV (5241X)**
- **RUGBY CLUB PERTUISIEN (5260T)**
- **US VALREAS RUGBY XV (5275J)**
- **RUGBY CLUB HYERES CARQUEIRANNE LA CRAU (4948D)**
- **ETOILE SP MONTEUX (5256N)**
- **RC LE GOLFE (6424H)**

SAMEDI 6 AVRIL		
REB XV	REB XV 2	ENTENTE GAP/EMBRUN
	RUGBY SAINT MAXIMINOIS XV	US VALREAS RUGBY XV
TP XV	TERRE DE PROVENCE XV 2	
	RUGBY CLUB DIGNOIS	CARF / RCPF 2
GRASSE ANTIBES	RASS GRASSE - ANTIBES 2	AUC RUGBY
	RASS MONACO – MENTON	DLV XV
	RASS VILLENEUVE LOUBET - TOURRETTES SUR LOUP	
SMUC	SMUC RUGBY 2	BASTIA XV
	MARSEILLE GARLABAN 2	RC LUCCIANA
LE GOLFE	LE GOLFE	RCHCC 2
	RUGBY CLUB PERTUISIEN	DRACENIE XV 2
GIGNAC	GIGNAC RUGBY CLUB	ENTENTE LA SEYNE / SANARY 2
	BCI XV	AJACCIO